

Journal du Lot 10^c

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

Abonnements

LOT et Départements limitrophes	3 mois	6 mois	1 an
Autres départements	4 fr. 25	8 fr.	15 fr.
TELEPHONE 31	4 fr. 50	8 fr. 50	16 fr.

COMPTÉ POSTAL : 5399 TOULOUSE

Les abonnements se paient d'avance
Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction & Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. OUESLANT, Directeur

M. DAROLLE, Co-Directeur — L. BONNET, Rédacteur en chef

Les Annonces sont reçues au bureau du Journal.

Publicité

ANNONCES JUDICIAIRES (7 colonnes à la page).....	0 fr. 80
ANNONCES COMMERCIALES (la ligne ou son espace).....	0 fr. 80
RÉCLAMES 3 ^e page (— d ^e —).....	1 fr. 25
» 2 ^e page (— d ^e —).....	2 fr. »

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le Journal du Lot pour tout le département.

LES ÉVÉNEMENTS

Les versements de l'Allemagne depuis la signature de la paix. — La Commission des Réparations organise l'application du plan des experts. — La paix de l'Europe est-elle menacée à nouveau par le Reich? — La situation des changes.

La Commission des Réparations a publié, le 15, un tableau indiquant le montant des versements, tant en nature qu'en espèces ou en biens cédés, effectués par l'Allemagne au titre des réparations jusqu'au 31 décembre 1923 et la répartition de ces recettes entre les diverses puissances alliées. Les chiffres sont indiqués en millions de marks-or.

Le total des versements effectués par l'Allemagne se monte à 8.411.339 millions de marks-or, sur lesquels 2.719.093 n'ont fait encore l'objet d'aucune répartition ou sont encore en suspens.

Les 5.692.246 millions de marks qui ont été touchés intégralement et intégralement répartis, se décomposent ainsi, en ce qui concerne la nature des recettes; 1.903.544 en espèces, 3.420.190 en nature et 368.512 en biens cédés.

De ce montant total il faut déduire 392.216 montant du remboursement des avances pour le charbon faites à l'Allemagne; 2.613.611 montant des frais des armées d'occupation et de la commission de contrôle militaire interalliée; 3.030 pour les bénéfices réalisés par l'Allemagne sur le change. D'où un solde total disponible de 2.683.389.

La Commission des Réparations a publié, le 15, un tableau indiquant le montant des versements, tant en nature qu'en espèces ou en biens cédés, effectués par l'Allemagne au titre des réparations jusqu'au 31 décembre 1923 et la répartition de ces recettes entre les diverses puissances alliées. Les chiffres sont indiqués en millions de marks-or.

Il convient de rappeler qu'à la suite de l'occupation de la Ruhr, l'Allemagne a suspendu tous versements en espèces et en nature à la France et à la Belgique, et que ces versements n'ont repris qu'après la cessation de la résistance passive et la signature des accords du 23 novembre.

D'autre part, les recettes réalisées dans la Ruhr par les autorités françaises et belges n'ont pas été jusqu'ici versées à la Caisse de la Commission des Réparations.

Les chiffres qui précèdent ont le mérite de montrer avec netteté l'insuffisance extrême des versements effectués par l'Allemagne, versements qui suffisent à peine à compenser les frais occasionnés par les manquements du Reich.

La phase préliminaire du règlement des réparations est terminée. Entendons-nous, car, malheureusement des surprises restent possibles. Tout le monde est d'accord, y compris l'Allemagne, pour accepter, en principe, le plan des experts.

La Commission des Réparations s'est empressée de « prendre acte » de cette adhésion unanime.

Puis, sans perdre un moment, elle s'est engagée dans la voie de l'exécution.

Son action est double. D'une part, elle demande au gouvernement allemand le détail des mesures qu'il compte prendre pour permettre le fonctionnement des comités internationaux chargés de contrôler les gages.

D'autre part, la Commission des Réparations demande aux gouvernements alliés de mettre en marche, de leur côté, les rouages qui les concernent.

Ainsi, la Commission des Réparations veut aboutir et, sans la moindre hésitation, elle entend construire en réalité, le programme imaginé par les techniciens.

La tentative, on le conçoit sans peine, présente pas mal de difficultés.

Il était déjà malaisé d'arrêter sur le papier un programme de réparations. Mais que dire de l'application de ce programme aux conditions infiniment complexes de la réalité?

Cette application suppose une monnaie allemande stable, une Allemagne prospère et une Allemagne qui veut se libérer.

Par ailleurs, il y aurait lieu, sem-

ble-t-il, de tenir compte de certains facteurs fort importants comme les dettes interalliées.

Enfin, une inconnue subsiste : que fera le Reich après le 4 mai ! Pouvait-il hier rejeter le plan des experts et risquer de précipiter le pays dans le chaos ? Non ! Mais après les élections, conservera-t-il sa bonne volonté ? Ne reprendra-t-il pas plutôt sa liberté de manœuvre ?

Quoi qu'il en soit, il convient de féliciter la Commission des Réparations de vouloir « battre le fer tant qu'il est chaud ».

C'est un fait qu'on ne peut pas ne pas retenir que le développement de l'esprit de revanche en Allemagne. Naguère encore, cet esprit n'existait guère chez les ultra-nationalistes.

Aujourd'hui, il est devenu un peu la maladie de tout le peuple allemand.

Comment convient-il d'accueillir cette évolution inquiétante ?

Le danger d'une nouvelle guerre plane-t-il sur nous ?

Notre confrère M. Romier aborde de front la question dans la *Journée Industrielle*.

Il ne croit pas que l'Allemagne, livrée à ses seules ressources, se risquerait à provoquer un nouveau conflit.

Par contre, M. Romier n'est pas loin de penser que, si une guerre quelconque s'allumait en Orient, l'Allemagne n'hésiterait plus à tenter la chance.

Voici, au reste, l'argumentation de notre confrère :

« L'Allemagne ne saurait nous attaquer de front tant que nous serions en état de vigilance. Elle courrait le risque d'une nouvelle défaite qui, cette fois, désagrégerait son unité ; elle ne peut nous attaquer avec chances de succès qu'à la faveur soit d'un abandon de notre part qui lui permettrait de vaincre avant que se reformât une coalition contre elle, soit d'une nouvelle configuration européenne qui, en suscitant à la fois tous les appétits et toutes les rivalités sur un continent politique désorganisé, offrirait aux Allemands l'occasion de régler leur compte seuls à seuls avec nous.

« Cette deuxième éventualité, celle d'une déflagration qui naîtrait d'un conflit secondaire en quelque point de l'Europe et s'étendrait à l'Occident, nous paraît la plus dangereuse. Tant que la Russie n'aura pas renoué des liens réguliers avec les autres nations et repris sa place comme facteur d'équilibre continental, une lourde incertitude planera sur la stabilité de l'Europe nouvelle. »

Ainsi, nous devons souhaiter la stabilisation politique de la Russie.

En attendant, la meilleure sauvegarde de la paix consiste à faire preuve de la plus grande vigilance à l'égard du Reich.

La suspension de toutes les opérations financières, durant les fêtes de Pâques, invite à jeter un coup d'œil en arrière et à noter la situation exacte de notre monnaie.

La spéculation internationale, aidée par une panique irraisonnée qui s'était développée, en France même, avec une rapidité inquiétante, avait fait tomber notre change à un niveau sans rapport aucun avec la situation réelle de notre pays.

Le 11 mars — il y a moins de six semaines, — la livre sterling et le dollar avaient dépassé, respectivement, les cours de 120 et de 28 francs ; la valeur de notre monnaie avait donc fléchi au-dessous de 20 centimes-or.

Le péril était grave : la hausse des devises, quelque injustifiée qu'elle fût, risquait d'entraîner successivement, dans un tourbillon sans fin, le coût de la vie, les salaires, la circulation fiduciaire, donc, en définitive, toute notre économie nationale. Nous étions proprement au bord de l'abîme.

C'est alors que se produisit, sur le marché, une intervention décisive, dont les effets ne se firent pas attendre, dont le résultat est net : la livre sterling est retombée à 70 francs et le dollar aux environs de 16 francs. Ainsi, la baisse atteint près de 40/0 de cours maximum enregistrés.

Dès lors, on est en droit de dire que si la bataille pour sauver notre franc a été rude, nous l'avons non seulement gagnée, mais gagnée brillamment.

Il est même permis d'espérer que le bénéfice de notre victoire est définitivement acquis et que nous sommes désormais à l'abri des manœuvres de la finance internationale.

Au total, nous pouvons envisager l'avenir avec une confiance totale.

M. D.

Une Opinion Américaine

Non, la France n'est pas impérialiste

Une grande revue mensuelle, l'*Advocate of Peace* qui paraît à Washington et est l'organe de la « Société Américaine de la Paix », vient de publier un important article où elle fait justice des accusations d'impérialisme portées contre la politique française.

Les passages suivants méritent d'être retenus :

La France ne se considère pas comme engagée dans une politique impérialiste, si par impérialisme on entend extension de la puissance, création de colonies et établissement de la domination sur un autre pays. Tel n'est pas son but ; elle prétend être une nation démocratique autant qu'on peut l'être. Quant à l'occupation de la Ruhr, cette opération n'a pas été décidée pour détruire ou démembrer l'Allemagne ni pour assurer la suprématie de la France sur l'Europe. Ainsi que l'a déclaré M. Poincaré, si la France avait voulu démembrer l'Allemagne, elle aurait saisi Francfort, occupé la vallée du Mein, séparé la Bavière de la Prusse et coupé l'Allemagne en deux. Elle n'a rien fait de tout cela.

Elle est entrée dans la Ruhr, parce que, depuis trois années, l'Allemagne refusait d'exécuter ses obligations. L'Allemagne s'est réduite volontairement, dit-on en France, à l'état de débiteur insolvable, et la France a dû employer le procédé ordinaire qui consiste à exercer une pression économique. M. Poincaré a, d'ailleurs, exposé les desseins de la France dans les termes suivants :

« Nous n'avons pas le moindre désir de nous emparer du bien d'autrui ou de faire violence à la conscience humaine. Nous n'avons pas l'intention d'annexer une portion quelconque du territoire allemand et nous repoussons avec le dédain qu'elles méritent les accusations d'impérialisme que l'on adresse à la France. »

« La France estime qu'elle protège la civilisation ; elle croit qu'en maintenant ses promesses, elle défend le monde civilisé et qu'elle exécute, en même temps, les promesses données par les alliés. Elle n'a pas oublié qu'en 1914, elle proclamait avec les alliés, que l'agression allemande était une agression contre la civilisation. Elle juge, en se basant sur les lois de la guerre et sur les principes moraux, que l'indemnité allemande n'est pas trop élevée. Elle a assisté à la réduction de cette indemnité, d'abord de 800 milliards de marks-or à 480 (proposition britannique à Paris) ; puis à 130 (chiffre adopté par la Commission des réparations), puis à 50 (accord de Londres), alors qu'à Paris le total approuvé par les Américains était de 120 et le chiffre adopté par Bonar Law, en décembre 1922, de 60.

Du point de vue des impôts, l'Allemagne ne venait, en 1920, qu'au dixième rang des grandes nations, et sa richesse était intacte, tandis que la France est ruinée. La France estime que l'Allemagne peut s'acquitter de sa dette, mais qu'elle ne le veut pas. Elle croit que sa politique est d'une logique irréfutable. Elle a été attaquée, elle a supporté le fardeau de la guerre, elle a été presque anéantie, elle a battu l'Allemagne avec le concours de ses amis. Elle a seulement demandé que l'Allemagne fût contrainte de réparer ce qu'elle avait détruit. Elle a été trompée par MM. Wilson et Lloyd George. Elle a attendu quatre ans, sans résultat, et les méthodes qu'elle a employées, après cette période d'attente, ne sont pas aussi brutales, il s'en faut, que celles de Bismarck en 1871. Elle est entrée dans la Ruhr, pour faire naître dans le cerveau allemand la volonté de payer. Elle a rencontré des résistances, elle a compris que l'Allemagne jouait sur une rupture de l'Entente, elle a vu le mark allemand suivre la courbe de la prodigalité allemande, elle a assisté à la séquestration volontaire de l'argent allemand, elle a vu l'Allemagne pratiquer délibé-

ment une politique de ruine. Mais la France a brisé la résistance.

La politique française dans la Ruhr n'est pas la politique de M. Poincaré, c'est la politique de la nation. Le nombre de citoyens français qui approuvent l'attitude du Premier ministre est beaucoup plus près de la totalité que ne l'est celui des citoyens anglais ou américains qui approuvent l'un quelconque de leurs hommes d'Etat.

INFORMATIONS

L'Allemagne et les Réparations

Stresemann loue les experts

M. Stresemann a publié dans le *Journal de huit heures* un article intitulé : « Pâques politiques », et dans lequel il loue les experts qui, dit-il, ont accompli leur tâche honnêtement et sans idées préconçues. Il affirme qu'à l'exception des partis extrêmes l'opinion publique en Allemagne n'oserait pas se prononcer contre eux.

Le chancelier Marx l'imite

Les *Dusseldorfer Nachrichten* publient, dans leur numéro de Pâques, des déclarations du chancelier Marx, dans lesquelles celui-ci dit que si le gouvernement d'empire a décidé de collaborer à la solution du problème des réparations sur la base du rapport des comités d'experts, c'est surtout par égard pour les territoires occupés.

A Berlin, on prépare les projets destinés à assurer l'exécution du plan des experts

Le gouvernement du Reich a l'intention de répondre incessamment à la nouvelle invitation qu'il vient de recevoir de la Commission des Réparations.

Il prépare des projets de lois destinés à assurer l'exécution du plan des experts et s'occupe du choix des personnalités qui seront appelées à figurer à la tête des organismes à créer.

Que paiera l'Allemagne ?

Dans la *Gazette de Voss*, M. Georg Bernhardt se dit d'accord avec M. Helfferich pour penser que l'Allemagne ne sera pas en état, à partir de 1928, de verser annuellement les deux milliards et demi de marks-or prévus dans le plan des experts.

En conclusion, M. Georg Bernhardt évalue à 17 milliards 300 millions de marks-or la somme totale que l'Allemagne devra payer au titre des réparations.

17 banques allemandes font faillite

Depuis quelques jours 17 banques berlinoises ont fait faillite.

Un discours de M. Mac Donald

Dans le discours qu'il a prononcé à York, à la réunion du Labour Party, M. Mac Donald, parlant de la politique étrangère s'est prononcé nettement en faveur du plan des experts.

« J'ai retrouvé l'espoir, déclare M. Mac Donald, de mettre à exécution le rapport en son entier et immédiatement que cela sera fait, continuons notre œuvre et terminons-la, et apportons la paix et la sécurité sur le continent. »

Le Premier Anglais a développé ensuite la thèse suivante :

En laissant l'Allemagne entrer dans la Société des Nations on complètera l'organisation sur laquelle il aimerait à fonder la paix de l'Europe. Le premier ministre a déclaré qu'il considérait le mouvement ultra-nationaliste en Allemagne comme une menace grave, aussi dangereuse pour l'Europe que déplorable pour l'Allemagne. La politique des Alliés a été grandement responsable de cette levée du nationalisme allemand. Enfin, le premier ministre a déclaré qu'il était urgent que les Alliés acceptent la parole de l'Allemagne. Il a ajouté que le plus grand danger que l'Allemagne présentait pour l'Europe n'était pas celui des armes, mais résidait dans le domaine industriel.

La Thèse du Premier Anglais est inacceptable

Commentant le discours du Premier Anglais, les *Reynolds News* de Londres, écrivent :

« Nous ne pensons pas que M.

Poincaré puisse envisager le problème des réparations de la façon dont M. Mac Donald l'a fait dans son discours.

« La seule solution satisfaisante est celle qui permettra à l'Angleterre de travailler en étroite collaboration avec la France. »

Les Soviets et l'Angleterre

Des télégrammes de Moscou annoncent que les principaux membres du gouvernement des Soviets sont d'avis que la conférence anglo-russe est inévitablement vouée à un échec, la Russie étant absolument décidée à ne pas changer d'attitude avant que les crédits lui aient été accordés par la Grande-Bretagne.

On rapporte que Troïsky, Zinovief et d'autres chefs bolcheviques auraient déclaré publiquement que les Soviets se chargeraient de dresser les mandats bourgeois et les cléricaux anglais ainsi que leur chef Mac Donald.

Un message du Pape au Peuple Américain

Le cardinal américain Hayes est parti de San-Remo pour Cherbougue, où il doit s'embarquer pour New-York.

Mgr Hayes est porteur d'un message du Pape au peuple américain.

Saisie d'un vapeur anglais

Le vapeur anglais *Riviera* a été saisi par les autorités de Porth-Amboy (New-Jersey), parce que les documents du bord n'étaient pas en règle.

Le butin de la prohibition aux Etats-Unis

Les cargaisons d'alcool saisies par les agents de la prohibition dans les premiers mois de 1924 atteignent le valeur de 10 millions de dollars. Le nombre de personnes arrêtées durant le premier trimestre s'élève à 2.427. De plus, 171 automobiles, valant 182.125 dollars, ont été confisquées, ainsi que 11 bateaux.

M. Raoul Péret ne se représente pas dans la Vienne

M. Raoul Péret, président de la Chambre des députés, dont la liste a été combattue par une liste du bloc des gauches, a décidé de ne pas solliciter des électeurs de la Vienne le renouvellement de son mandat.

Dans un interview, M. Péret a déclaré :

« Serait-ce donc avoir trahi la République que d'avoir, pendant et depuis la guerre, préconisé une politique nationale, montré la nécessité pour les hommes soucieux de l'avenir de la France de se grouper autour des gouvernements qui ont agi avec fermeté vis-à-vis de l'Allemagne et recherché tous les moyens d'assurer notre sécurité ? »

Plusieurs départements ont offert à M. R. Péret d'être candidat en tête de liste.

CHRONIQUE LOCALE

LES TRAFIQUANTS D'OR

Depuis quelque temps, les journaux annoncent des arrestations d'individus qui font profession de raler les louis d'or. Presque chaque jour, une affaire de ce genre est découverte dans toutes les régions.

Il paraît que le métier est bon. Un louis de 20 fr. est acheté couramment 40 francs par ces courtiers spéciaux et ceux-ci trouvent le moyen de le revendre jusqu'à 60 francs.

Malgré les arrestations, les condamnations, rien n'a pu empêcher ce trafic de l'or. Et ce ne sont pas les appels adressés par le Gouvernement invitant les possesseurs de louis à les porter à la Banque qui ont une influence sur les trafiquants.

Les rilles audacieuses d'un certain Duhamel que la police parisienne vient d'arrêter, sont même déconcertantes.

Ce Duhamel a exercé son industrie sur une grande échelle, et a vendu des millions de francs d'or.

Mais quels sont les commerçants qui acceptent les offres des râlleurs ? L'enquête faite a établi que ce sont

les négociants en métaux précieux. Les louis sont, au préalable, fondus et l'or est vendu en lingots.

On disait bien que les pièces d'or passaient à l'étranger ; on savait même qu'ils étaient recherchés par les marchands de métaux précieux, mais on ignora longtemps que le trafic de l'or se faisait couramment, presque impunément dans des maisons de commerce de première importance.

Eh bien, les coupables déclarent être couverts par la loi : le trafic des lingots d'or serait licite.

« La loi du 19 brumaire, An VI, qui nous régit, prétendent-ils, édicte que les négociants en métaux précieux ne devront acheter qu'à des personnes patentées, connues pour leur honorabilité ; que les paiements seront effectués au domicile du vendeur, et que les achats et ventes seront consignés, avec noms et adresses, sur un registre spécial. Nous nous sommes constamment conformés à ces prescriptions. Nos livres sont tenus à jour et à la constante disposition des investigations de la police et de la « garantie ». Aucun article du Code, aucun décret ne nous interdit l'achat de lingots, à quelque titre qu'ils soient.

« Partant de là, peut-on nous faire grief d'avoir acheté à des personnes qui nous paraissent remplir toutes les conditions requises des lingots titrés au 900/1.000, en arguant que ce titre étant précisément celui de monnaies françaises, on devrait pouvoir en inférer que les dits lingots avaient été obtenus par la fonte de monnaies françaises ? Raisonnablement spécieux. En effet, de nombreuses pièces de monnaies étrangères ont cette même composition de 900/1.000 tels la peseta, le dollar, le mark, des pièces sud-américaines, etc. D'autre part, quelle raison de suspecter la bonne foi de vendeurs qui vous offrent des lingots ayant ce titre, alors qu'ils pouvaient aisément dérouter leur origine en y incorporant, pour varier la teneur de l'alliage, et le faire descendre à 800 ou 850 par exemple, une proportion plus ou moins forte de cuivre ou d'argent ?

« Au surplus, on ne nous a jamais demandé d'exiger de nos vendeurs de lingots l'origine de leur composition. Ce rôle incombe à la police.

« Eh ! oui, ce rôle incombe à la police ; mais si le trafic est clandestin, la police ne le découvrira pas tout de suite, et il faut que le hasard la serve le plus souvent. L'arrestation de la plupart des courtiers en louis d'or le prouve bien.

Mais est-ce que, dans la période actuelle où l'or est resserré, réclamé pour les besoins du pays, il n'était pas du devoir des marchands de lingots d'aviser la police ? Ne trouvaient-ils pas anormal qu'on pût leur vendre autant de lingots ?

Tout cela est, dans tous les cas, bien bizarre, et si la loi couvre un pareil trafic, c'est dommage, car il y a eu de pauvres gens qui, dans les campagnes, ayant vendu quelques pièces d'or ont été sérieusement frappés par la justice : prison, amendes et confiscation de l'or !

Enfin, si c'est la loi, il n'y a qu'à s'incliner devant elle, mais cette loi mériterait, à notre époque, d'être rapportée.

LOUIS BONNET,

Chronique tounisique

De Lacave à Carennac sous l'orage...

Dans le jardin en terrasse de l'hôtel, le jeune professeur rêve devant son livre ouvert. Quand je passe, il m'arrête et me tient à peu près ce discours : — « Comment pourrai-je aller voir les restes du prieuré de Fénelon ? J'en ai depuis longtemps envie. Ce désir vient d'être excité par la lecture que je faisais à l'instant où vous m'avez rejoint. C'est le récit de l'entrée, en mai 1681, du futur archevêque de Cambrai dans le doyenné que lui avait cédé son oncle, l'évêque de Sarlat. Pour mon plaisir et pour le vôtre sans doute aussi, permettez-moi de vous relire le principal de cette épitre qui rappelle Mme de Sévigné sur le badinage et le Racine des « Plaidiers » pour le comique plus appuyé d certains passages : « J'arrive au port de Carennac et aperçois le quai bondé de tout le peuple en foule. Deux bateaux,

DÉPÊCHES

Paris, 11 h. 25.

LES TRAVAUX DES EXPERTS

La France les approuve
Le *Daily Mail* prétend que, dans une lettre adressée à M. Barthou, M. Poincaré déclare que la France approuve les projets des experts tout aussi bien que les autres gouvernements alliés.

La tâche de la C. D. R.

M. Poincaré souhaite que la Commission des Réparations détermine quels sont les points à compléter par les gouvernements et ceux qui doivent être complétés par la C. D. R. elle-même.

Les conditions de la France

M. Poincaré estime que la banque d'émission prévue par les experts devra commencer à fonctionner, que la nouvelle organisation des chemins de fer allemands devra être établie et que les mesures législatives nécessaires devront avoir été votées par le Reichstag, avant que la France et la Belgique puissent envisager un changement de leurs gages actuels.

Enfin le changement de régime devait être précédé d'un accord, interallié sur les pénalités à infliger à l'Allemagne en cas de manquement.

A Berlin

A Berlin, le jour de Pâques, une rencontre s'est produite entre nationalistes et communistes.

Un nationaliste a été tué et un communiste grièvement blessé.

La Mort de Eléonora Duse

Le paquebot qui quittera New-York le 1^{er} mai ramènera en Italie le corps de la célèbre actrice Eléonora Duse qui vient de mourir aux Etats-Unis.

REMERCIEMENTS

Mademoiselle LACROUTZ, Monsieur TRABOUË, adjoint technique aux Ponts et Chaussées, Mademoiselle TRABOUË, Mademoiselle TROUSSEL, Et tous les autres parents remercient bien sincèrement toutes les personnes qui leur ont donné des marques de sympathie, ainsi que celles qui ont bien voulu assister aux obsèques de

M. Henri LACROUTZ

Ingenieur des Travaux Publics de l'Etat,

HEUREUSE IDÉE

Faites vous-même un litre de bon vin fortifiant en versant un flacon de Quintonine dans un litre de vin de table. Instantanément vous obtiendrez le meilleur fortifiant pour tonifier le sang et guérir la faiblesse, le surmenage, l'anémie. Le flacon de Quintonine, 3 fr.

Pharmacie Orliax à Cahors.

Société des Transports en Commun de la Région Parisienne demande : Receveurs (lib. Sec. Milit. âgés moins 40 ans). Ecrire pour renseignements, 118, rue du Mont-Cenis, PARIS (18^e).

MOTEURS et DYNAMOS
toutes forces
LYON-CENTRAL-MÉTALLURGIQUE
4, Avenue Félix-Faure, LYON

LA PHOSPHODE GARNAL
Médication iodotannique phosphatée
Remplace l'huile de Foie de Morue
Prix du Flacon : 40 francs
UN SEUL MODÈLE DE FLACON
GRANDEUR UNIQUE
En vente dans toutes les Pharmacies
Regis. Com. Cahors, N° 32

Imp. COUESLIANT (personnel intéressé)
Le co-gérant : M. DAROLLE.

Souillac

Liste électorale. — La liste électorale de la commune de Souillac compte 942 électeurs inscrits, contre 841, en 1919.

Foire. — Notre foire du lundi de Carême favorisée par le beau temps a eu une grande importance.

Marché aux bestiaux : bœufs gras, 150 à 175 fr. les 50 kilos ; bœufs de travail, 2.500 à 4.500 fr. ; bouvillons, 1.800 à 3.000 fr. ; vaches, 2.500 à 3.500 fr. le tout la paire.

Moutons, 170 à 180 fr. pièce ; porcs gras, 250 à 300 fr. les 50 kilos ; petits porcs, 130 à 160 fr. pièce.

Marché à la volaille : poulets 4.75 à 5 fr. le demi-kilo ; œufs, 3 à 3 fr. 25 la douzaine.

Marché aux légumes très bien approvisionné et les primeurs se vendent à de bons prix.

En général bonne foire pour le commerce local.

Prochaine foire samedi, 19 avril.

Carnet blanc. — On nous fait part du prochain mariage de Mlle Renée Roque, fille du sympathique distillateur de notre localité, avec M. René Bizac, négociant en truffes, de Souillac.

En cette heureuse circonstance nous adressons nos meilleurs vœux de bonheur aux futurs époux.

BIBLIOPHAPHIE

Notre compatriote, M. Gabriel Doche, vient de faire paraître, aux Editions du Domaine, un roman : *Suzanne Dupré, Instauratrice* (1).

Il veut d'abordier le roman, M. Gabriel Doche avait déjà taquiné la muse et fort agréablement.

Tous ceux qui lurent naguère le charmant recueil *Un peu d'Amour... Beaucoup de lune*, ne seront pas surpris que M. Gabriel Doche ait songé à utiliser ses dons d'observations, son sens de l'analyse, son goût du pittoresque, dans une œuvre comme celle qu'il nous offre aujourd'hui.

A l'heure où tant d'écrivains se complaisent dans la peinture des penchants les moins nobles de la nature humaine, on saura gré à M. Doche d'avoir évité ce thème par trop facile, pour broder un récit qu'animent seuls des sentiments de dignité et de droiture.

La thèse même du roman appellerait de sérieuses réserves, mais on apprécierait, dans ces pages où l'action ne languit jamais, l'évocation d'une modeste localité de la Dordogne — si voisine, si ressemblante à certains coins de notre Quercy — ; très heureusement, l'auteur fait revivre sous nos yeux la vie quotidienne d'une petite commune, fixant son âme, marquant son rythme, nous mêlant tour à tour à son labeur, à ses fêtes et aussi à ses petites misères.

Et tout cela est conté avec aisance, d'une plume alerte, sachant trouver la note juste, pittoresque.

(1) En vente à la Librairie Ricard-Girma, Cahors.

LES ANNALES

A propos du jubilé d'Anatole France, les *Annales* publient l'opinion de vingt écrivains illustres sur l'œuvre du Maître. Elles donnent en outre un portrait d'Henry Bidou, par André Lang ; des pages sur la Suisse, signées Henry Bordeaux, Henri Lavedan, André Beaunier, etc. ; des articles et poèmes de André Rivoire, Marcelle Tinayre, Miguel Zamacois, Tancrède Martel, Abel Hermant, Yvonne Sarcely. Le numéro est en vente partout : 75 centimes.

MADAME,

LE PETIT COURRIER DE LA

FEMME CHEZ ELLE

est GRATUIT

PUISQUE CHAQUE N°

CONTIENT UN BON-PRIME

REMBOURSANT

PLUSIEURS FOIS

LE PRIX D'ACHAT

Le Numéro 0.25

LE DEMANDER PARTOUT

portante, s'empressa de le déposer à la mairie où la propriétaire Mme Frejeac, de Bretenoux-Biars, fut heureuse de le retrouver.

Nos félicitations à M. Bouix.

Arrondissement de Gourdon

Gourdon

Modification au réseau électrique de la Ville. — Les travaux imposés par le Service des P. T. T., rue Molinié-Montagne, sont commencés depuis hier, et, à cet effet, arrivait vers 14 heures la puissante camionnette des Etablissements L. Capelle, de Toulouse, chargée de poteaux, matériel et personnel, qui se mettait de suite à l'œuvre.

Pour le déplacement des canalisations, il y aura lieu d'arrêter le courant sur le réseau ; aussi le public est informé que cet arrêt aura lieu de 7 h. à 19 h., le dimanche 27 avril prochain.

Fête des tilleuls. — La fête des tilleuls a été splendide. Nous félicitons les organisateurs, qui avaient bien fait les choses pour attirer une affluente considérable.

De 16 heures à 18 heures, un brillant concert y a été donné par « l'Union musicale ».

Tous nos compliments à nos dévoués musiciens, qui se sont montrés des artistes.

Applications de greffage à l'école publique de garçons. — Samedi prochain, 26 avril, auront lieu, dans le jardin de l'école publique des garçons, de 10 heures à midi, des applications de greffage, sous la direction de M. Gay, professeur d'agriculture à Cahors, qui sera accompagné d'un spécialiste de ces travaux.

A propos du Lavoir central. — Aurons-nous le lavoir demandé par la population gourdonnaise.

La municipalité, qui avait d'ailleurs porté à son programme cette utile innovation, ne demandait pas mieux que de la réaliser au plus tôt.

Nous croyons savoir que devant l'unanimité que réunit cette question un projet est déjà envisagé, qu'il est à l'étude et que le conseil municipal aura à se prononcer sur cette question à la session prochaine de mai.

Prochaine foire. — La prochaine foire de notre commune se tiendra mercredi prochain 23 avril.

Cette foire des vacances de Pâques ne manquera pas d'attirer à Gourdon de nombreux promeneurs et promeneuses en dehors des nombreuses personnes qui ont affaire sur les divers marchés.

Souhaitons que le beau temps la favorise pour la satisfaction du commerce gourdonnais.

Grave accident de bicyclette. — Samedi dernier, vers 15 heures, le nommé Isidore, ouvrier à l'équipe des télégraphistes de la direction du Lot, descendant la côte des Barbiers monté sur sa bicyclette, lorsque, arrivé au moulin de Mazet, sa bicyclette dérapant, Isidore fit une chute terrible.

Il resta évanoui, et ce n'est que quelques instants après qu'une personne, qui passait sur la route, aperçut le malheureux, qui avait perdu connaissance.

Quelques voisins, appelés vivement, et lui prodiguèrent les premiers soins, et M. le docteur Ferrière, mandé auprès du malade, constata une fracture de la clavicule droite et de quelques côtes. Isidore fut admis d'urgence à l'hôpital.

Labastide-Murat

Carnet blanc. — Nous apprenons avec plaisir le prochain mariage de Mlle Jeanne Pradel, fille du sympathique conseiller municipal et négociant de notre ville, avec M. Henry, commis de culture des tabacs, en résidence à Caniac (Lot).

Aux jeunes et futurs époux, nos meilleurs vœux de bonheur et de prospérité.

Montfaucon

Acte de probité. — Un négociant de Gramat avait acheté des bœufs à Mme Barrué de Montfaucon. Le montant s'élevait à quatorze mille francs.

Par suite d'une erreur de compte le négociant remit mille francs de trop à Mme Barrué qui, ayant constaté l'erreur remit au négociant le billet de mille francs.

Nos félicitations à Mme Barrué.

quatre mois de prison pour vol ; 2. à quatre mois de prison, également pour vol (peine confondue avec la première), et 3. à huit jours de prison et 16 fr. d'amende pour infraction à la police des chemins de fer et outrages.

Cajarc

Syndicat des Planteurs de tabac. — Sur convocation de son Président, M. Laubard, le Syndicat des Planteurs de tabac de Cajarc s'est réuni dimanche 20 courant à la Mairie de Cajarc, à l'effet de prendre une décision au sujet de la plantation du tabac en 1924.

L'affluence était nombreuse ; les syndicats témoignent par leur présence de l'importance de la question qui allait être discutée.

Lecture est donnée de la protestation de M. Delport, député et président de la C. G. F., à M. le Ministre des Finances, contre la sentence de M. Arnanné arbitrant à 420 fr. les 100 kilos, le prix du tabac pour la récolte de 1924.

La protestation, si juste, si énergique, de M. Delport, est approuvée à l'unanimité, et l'assemblée est appelée à se prononcer sur le maintien ou le refus de planter du tabac en 1924.

La discussion s'anime. De nombreux planteurs prennent la parole pour manifester leur indignation contre l'abaissement du prix de 10 francs par 100 kilos sur le prix de l'année dernière.

Certains font observer qu'il est rare de trouver un arbitre rendant une sentence encore plus favorable à l'Administration que celle proposée par elle-même, puisqu'il paraît que les délégués-planteurs demandaient 470 fr. des 100 kilos, et l'Administration offrait le prix de 430 fr. et l'arbitre, suprême ironie, fixe à 420 fr.

En présence de ces faits : Considérant qu'à l'heure actuelle les planteurs ont fait les semis, préparé les terres pour la culture, et qu'il serait un peu tard pour faire la grève générale, dont ils admettent le principe ;

Considérant que la main-d'œuvre et les prix de culture ne cessent d'augmenter, et que les prix de vente du tabac aux consommateurs ont été relevés,

Le Syndicat des Planteurs de tabac de Cajarc proteste avec énergie contre la sentence illégale rendue par l'arbitre, M. Arnanné, dont la compétence en matière agricole est nulle, demande à défaut d'une augmentation de prix pour 1924, que le prix ancien de 430 fr. soit maintenu pour 1924, et émet le vœu que la Commission paritaire soit reformée et qu'elle se réunisse au plus tard fin février pour fixer les prix de vente de l'année courante ;

Donne mandat à la Fédération d'obtenir par tous les moyens l'annulation de la sentence de M. Arnanné, et, dans le cas où cette révision ne serait pas accordée, et si le prix des tabacs n'était pas augmenté en 1925, de décider elle-même, sous sa propre responsabilité, d'amener la grève générale des Planteurs de tabac, l'assurant que le mot d'ordre lancé par elle sera rigoureusement suivi par le Syndicat de Cajarc.

L'Assemblée, dans un élan de solidarité remarquable, approuve à l'unanimité ces divers vœux, qui seront transmis à la Fédération.

Le Secrétaire.

J. BRAMEL.

Taxe abusive. — Les Sociétés de toute nature sont profondément atteintes par la taxe fixée à 0 fr. 10 par l'Administration des Postes pour la convocation de leurs membres, qu'ils trouvent abusive.

10 francs pour la convocation de 100 membres constitue une charge qui devient écrasante si les convocations sont fréquentes.

Nous espérons que la Direction générale des Postes comprendra que les Sociétés s'arrangent pour avoir plus recours à son administration. A 5 centimes, c'était déjà passablement onéreux.

P. VINCENT.

Cahus

Nécrologie. — Ces jours derniers, de nombreux parents et amis ont accompagné, au champ du repos de la dépouille mortelle d'Elie Besse, soldat au 2^e dragons. Atteint d'une redoutable maladie qui, en quelques jours, terrassa parfois les plus robustes, il était décédé à l'hôpital militaire de La Tronche (Isère).

Au cimetière, M. Espinade, a adressé le dernier adieu au regretté disparu.

St-Céré

Probité. — M. Régis Bouix, employé à l'Union, ayant trouvé un sac à main contenant une somme im-

une modification de la commission paritaire dans le sens adopté par le congrès de Cahors. Mais ils estiment que la grève des permis n'est pas possible cette année, étant donné qu'à l'heure actuelle beaucoup de travaux sont effectués et des sommes importantes engagées en vue de la culture prochaine.

Arrondissement de Figeac

Figeac

La reine des fêtes de mai. — Le Comité des fêtes de mai avait organisé, sous la présidence de M. Camille Nozières, 1^{er} adjoint au maire, une réunion privée, à laquelle assistaient cinq demoiselles choisies par la Commission des fêtes. Il s'agissait d'élire la reine.

Le sort a désigné Mlle Yvonne Laperge, dont la jeunesse et la grâce feront une délicieuse reine de fête pour le dimanche 4 mai. Ses quatre demoiselles d'honneur, Mlle Durrieu, Fau, Laborie et Laparra, pareront de leur charme le beau char qui leur est destiné.

Au vin d'honneur, qui fut offert par le Comité des fêtes aux élus, M. Nozières a porté un toast à la reine et à ses demoiselles d'honneur, au nom de la municipalité, et M. Larroque, président de la Commission des fêtes, tout en les complimentant, les remercia, au nom du commerce local, de leur empressement à rehausser l'éclat de la fête.

Nogé. — Samedi, vers dix heures du matin, on a retiré du Célé, en face la place de la Raison, un individu paraissant avoir séjourné un mois dans l'eau. Des papiers trouvés sur lui ont établi que c'était un nommé Casimir Coste, âgé de 44 ans, journalier, né à Laurette, canton de Latronquière. Cet individu n'avait pas la plénitude de ses facultés mentales. Aucune violence n'aurait été relevée, on présume que le malheureux sera tombé à l'eau dans les parages de Bagnac, et que le courant l'aura entraîné à Figeac lors des dernières pluies.

M. le commissaire de police a fait transporter le corps à l'hospice.

Probité. — Mme Dupont, receveuse buraliste aux Tours, a trouvé, sur la voie publique, un portefeuille contenant une certaine somme d'argent, qu'elle s'est empressée de déclarer au commissariat de police.

Dans la soirée, le légitime propriétaire du portefeuille est venu le retirer. Nos félicitations à Mme Dupont.

Accident. — En procédant à la mise en place d'une poulie du transporteur aérien des carrières de Calamine-de-Coint-Eau, le palefrenier Ferdinand Mercier a eu la jambe gauche atteinte par la chute de cette poulie, d'où une plaie sur le tibia.

Chez nos pompiers. — Dimanche, 4 mai, à 9 heures du matin, une élection de délégués pour le Conseil supérieur des sapeurs-pompiers de France aura lieu à la mairie.

Rechargements cylindres. — Opérations probables dans la semaine du 21 au 26 avril 1924 :

Repandage et cylindrage de matériaux sur les voies ci-après :

Canton de Cajarc

Chemin de grande communication n° 33, de 49 km. à 51 km. 570, entre Cajarc et Cadrieu.

Chemin de grande communication n° 33, de 53 km. 600 à 54 km. 200, entre Cadrieu et Montbrun.

Canton de Lacapelle

Chemin de grande communication n° 39, de 21 km. 200 à 21 km. 700, entre Avnac et Leyme.

Chemin de grande communication n° 48, de 24 km. 300 à 24 km. 900, entre Leyme et le Pendit.

Chemin de grande communication n° 48, de 23 km. à 23 km. 400, entre Leyme et la Remise-Froide.

Chemin de grande communication n° 48, de 15 km. à 16 km. 700, entre la Remise-Froide et Lacapelle.

Accident du travail. — En plaçant des copeaux à la raboteuse de l'usine où il travaillait, l'ouvrier Adolphe Delpeyroux s'est blessé à l'extrémité du médius de la main droite.

Tribunal correctionnel (audience du 19 avril). — Pierre Neyroles, 30 ans, cultivateur, et Alexandrine Neyroles, née Delmarty, 36 ans, couturière de Figeac, poursuivis pour vol et complicité, sont condamnés : Neyroles, à trois mois de prison, et Alexandrine Neyroles, à huit jours de prison, et une amende de 50 francs.

— Paul-Marie Day, 42 ans, manœuvre à Capdenac, est condamné : 1. à

décourageantes promenades autour d'Ankaboka.

Marovoay. On y serait bientôt après avoir descendu les lacets que les soldats du génie, par un travail considérable, ont taillé sur le flanc de la falaise. Là, on trouverait au poste important des chevaux frais, des vivres. On s'arrêterait quelques minutes pour respirer. En avant donc ! La petite troupe repartit gaiement. C'était presque du plaisir encore. L'épreuve n'avait pas commencé.

Elle commença le soir même de ce premier jour dont l'aube était apparue si merveilleuse.

Il faisait nuit depuis deux heures ; on approchait de Marololo. Jean voulait atteindre ce gîte d'étape avant d'ordonner une halte. Mais la lune n'avait pas encore levé. On avançait difficilement sur un sol friable, défoncé par le passage de l'artillerie. La lassitude et le sommeil ne savaient pas ménager les chevaux, puisqu'il pouvait encore compter sur les relais devant lui. Il serait temps de ralentir quand, sur la terrible voie de la Colonne Volante, on n'aurait plus à espérer de nouvelles ressources. Là l'économie des forces deviendrait le premier mot de la sagesse. Pour le moment, il importait de les épouser et de les remplacer le plus rapidement possible.

Elles n'étaient pas égales. La résistance n'était pas la même chez ces six hommes, non plus que chez leurs

montures. Comme on quittait les terres sablonneuses pour rentrer dans la brousse un des chevaux s'abattit. Le cavalier tomba si malheureusement que son front s'ouvrit sur une pierre. Il demeura sans mouvement. Tandis que ses camarades lavaient sa blessure à la lueur d'un falot avec l'eau-de-vie d'une gourde, Jean étudia un instant sa carte.

« Nous devons être tout près d'un village sakalave », dit-il au maréchal des logis. « Ces gens-là ne nous sont pas hostiles. Si je trouve, comme je le crois, ce village à peu de distance sur notre route, nous y laisserons ce pauvre garçon. Je ne peux me résoudre à l'abandonner ici. Attachez-le sur le cheval libre qui nous reste et emportons-le. Quant à sa bête, » ajouta-t-il, en s'adressant à deux des hommes qui faisaient de vains efforts pour la relever, « laissez-la ».

« Environ une lieue plus loin, ils aperçurent, en effet, des indices d'habitation. Des éclaircies s'ouvraient dans la brousse, des zébus dormaient dans un parc fermé. Près de la route, l'ombre se trouva d'un reflet rougeâtre, puis on perçut comme des clameurs de foule. Jean se tourna vers sa suite :

« Arrêtez », dit-il, « quand il sera temps je vous appellerai. S'ils vous voyaient à l'improviste, ces sauvages croiraient à une attaque. Je veux d'abord m'expliquer avec leur chef ».

Il sauta de cheval et s'avança seul, à pied.

Le bruit de voix devenait plus distinct, mêlant des timbres nombreux, mais tous rudes et gutturaux.

« Que diable font ces singes-là ? » se dit Jean, « Célébrent-ils quelque rite en l'honneur de la lune qui se lève ? »

Cependant, il débouchait de la brousse. Une surprise l'immobilisa.

Au milieu d'un espace découvert, un grand feu rougeoyait. Autour de ce feu, des êtres accroupis en cercle parlaient et gesticulaient, des êtres dont les noires silhouettes se fondaient presque dans la nuit, tandis que leurs visages, éclairés par les flammes, se détachaient, masques blanchâtres, effrayants, où brillaient des yeux de férocity et de fureur. A côté de chacun une sagaie était posée sur le sol, la pointe dirigée vers le brasier.

Jean avait entendu parler de ces « kabars » de guerre, de ces conseils où se décident les expéditions, et auxquels les chefs sakalaves n'assistent qu'en tenue de combat et à figure peinte en jaune pâle. Il comprit aussitôt le sens du sauvage spectacle qu'il avait sous les yeux.

Mais jamais il ne l'aurait imaginé si saisissant, avec cette profonde obscurité tout autour, qui faisait effroyablement saillir l'horreur des faces plâtres, trouées par le farouche étincellement des prunelles.

Malgré le tapage des contradictions et des cris, l'arrivée de Jean fut entendue ou aperçue. Quelques têtes se tournèrent, puis toutes les autres.

Un silence poignant s'établit. Comment jamais oublier ce cercle de visages de pierre dans ce rutilement de flamme, la haineuse méfiance de tous ces yeux ?

Deux ou trois des guerriers se levèrent, sans oublier de saisir leurs sagaies. Ils s'approchèrent de l'intrus en hurlant et en agitant les bras. L'officier braqua son revolver.

Ils parurent un peu intimidés par l'arme à feu. L'un d'eux qu'estrophiait quelques mots de français, sembla vouloir parler.

Les autres se turent. Maintenant toute l'assemblée était debout, une trentaine d'hommes armés et menaçants.

Le porte-parole tant bien que mal fit comprendre qu'ils avaient d'abord été des amis des Français, car ils détestaient les Hovas. Mais les soldats français de Marololo avaient pillé leur village. On avait pris leurs volailles, leurs bestiaux. Pourtant ils ne refusaient pas de vendre à des prix justes et même ils ne demandaient pas cher pour les femmes. A présent, puisqu'on les avait dépouillés, ils se vengeraient.

Jean qui jugeait la prudence indispensable, montra une poignée de monnaie et fit signe qu'ils en auraient beaucoup plus s'ils posaient leurs armes.

Puis il éleva son revolver en touchant la sagaie du plus proche, pour donner à entendre qu'on les exterminerait s'ils attaquaient les blancs.

La vue de l'argent changea l'expres-

sion des hideux visages. Une convoitise y parut. Les chefs inclinèrent à la conciliation. L'interprète répéta : « Amis... Français bons... Monnaie, monnaie... » On allait s'entendre. Jean songeait à laisser son blessé comme gage de l'argent promis, qu'il ferait envoyer le lendemain de Marololo, avec des boutijanes et des soldats pour emmener le chasseur. Mais tout à coup hors du silence de la brousse éclata un son inattendu. Un cheval hennit.

Ce fut sinistre. Une seconde de stupeur suivit. Puis les guerriers, avec des clameurs affreuses, se précipitèrent sur Jean.

Naturellement ils crurent à un piège. Ils s'attendaient à voir une armée sortir de la brousse. Avant tout ils voulaient massacrer le traitre.

Jean en abattit deux avant qu'ils l'eussent touché. Ensuite il ne se hâta pas de tirer les autres balles de son revolver, ce qui l'eût désarmé. Il braquait l'arme d'un air si tranquille, n'ayant pas rompu d'un pas, que les sauvages hésitaient, imaginant qu'il avait le pouvoir de les tuer tous, lui attribuant d'après son attitude quelque talisman qui le rendait invulnérable.

Cependant, aux détonations, les soldats accoururent. Alors les guerriers sakalaves se ruèrent. La rage du guet-apens supposé exaltait leur bravoure.

(A suivre)

INVINCIBLE CHARME

PAR

Daniel LESUEUR

XV

Vers la gauche, dans la distance, un groupe de collines crénelées de murailles, dessinait une silhouette de forteresse géante et participait au caractère un peu fantastique de ce surprenant paysage.

Le songe prit les proportions de la réalité lorsque Jean tira une carte de sa poche.

Cet admirable fleuve rose c'était la Betsiboka. Les alluvions ferrugineuses abandonnées sur les rives par ses eaux décroissantes et dont elle roulait des parcelles, donnaient à ses flots et à une partie du paysage cette teinte d'incarnat, adoucie par la distance et plus tendre encore sous la lumière du matin.

La route militaire, qui s'en était éloignée d'abord, était revenue vers la rivière comme un arc vers la corde qui la

Le Cadeau de Pâques

DE

Ford

Voici les beaux jours; **ACHETEZ VOTRE FORD!** En cette période de l'année une automobile devient indispensable!

La Société Française "Automobiles FORD"

vous fait part de

SES NOUVEAUX PRIX:

Châssis pour Camionnettes	sans démarreur.	8.610 f
	avec démarreur.	9.520 f
Torpedo, 5 places.		11.500 f
Torpedo, 2 places.		11.000 f
Conduite intérieure, 2 places.		17.500 f
Conduites intérieures, 5 places	2 portes.	19.500 f
	4 portes.	20.500 f
Châssis Camion, 1.000 kilos.		10.200 f
Tracteur agricole "Fordson".		11.350 f

Ces prix s'entendent pour les conduites intérieures avec démarreur.

Les torpedos et châssis camions peuvent être livrés avec démarreur, moyennant une majoration de 1.000 francs sur les nouveaux prix.

Ces prix s'entendent pour livraison aux usines de Bordeaux.

Automobiles FORD
33, boulevard Albert-I^{er}, BORDEAUX.

Moins de 10 litres aux 100 km!

Bourse de Paris

Cours comparatifs de la Semaine

Dernier [revenu]	Cours du [11 avril]	Cours du [17 avril]
Fonds d'Etat		
3 1/2 0/0	55	55
3 0/0 amortissable	65 75	65 40
3 5/8 0/0	82 80	81 50
5 0/0	69 85	70 45
4 0/0 1917	59 30	59 50
4 0/0 1918	58 15	58 40
5 0/0 1920	87 05	85 05
6 0/0 1920	433	435
B. du Tr. 6 0/0 1922	483	484
B. du Tr. 6 0/0 1923	486	486 50
B. du Tr. 6 0/0 1923	480	480

Crédit National

25 5 0/0 1919	419	425
25 Obl. 500 5 0/0 1920	422	430
30 Bons 6 0/0 1921	483	485
30 — — fév. 1922	484	482
30 — — juil. 1922	488	491
30 — — janv. 1923	456	456
30 — — juin 1923	465	465

Crédit Foncier

13 Communales 1879	430	430
15 — 1880	455	455
12 — 1891	225	229
13 — 1892	251	257
13 — 1893	243	245
13 — 1906	257	258
7 50 — 1912	145	144
27 50 — 1920 lib.	388	389
32 50 — 1921 lib.	457	459
30 — 1922 lib.	432	432
30 — 1922 n.l.	421	426
15 Foncières 1879 3 0/0	445	449
15 — 1883 3 0/0	240	240
13 — 1885 2 60 0/0	250	256 50
14 — 1895 2 60 0/0	272	270
15 — 1903 3 0/0	281	276
7 50 — 1909 3 0/0	147	149 75
17 50 — 1913 3 1/2 0/0	288	290
20 — 1913 4 0/0	385	386 75
16 50 — 1917 5 1/2 0/0 lib.	230	230

Ville de Paris

20 1865 4 0/0	608	606 50
15 1871 3 0/0	328	327
20 1875 4 0/0	420	413
30 1876	416	416
10 1892 2 1/2 0/0	206	204 25
10 1894-1896	208	205
10 1898 2 0/0	225	225
10 1899 2 0/0	223	225
12 50 1904 2 1/2 0/0	232	232
11 1905 2 3/4 0/0	335	331 25
11 1910 2 3/4 0/0	207	206 50
12 1910 3 0/0	208	205
9 1913 3 0/0	186	189
25 1919 lib.	340	344
28 75 1921 lib.	455	459
30 Décennal 1922	440	440

Chemins de fer

30 Est 6 0/0	406	405
25 Est 5 0/0	463	463
20 Est 4 0/0 1912	507	510
15 Est 3 0/0	298	299
15 Est 3 0/0 nouveau	280	280
12 50 Est 2 1/2 0/0	260	261
15 Est 3 0/0 Ardennes	280	280
30 Est 6 0/0 1921	380	380
15 P.-L.-M. 3 0/0 1855	292	288
30 P.-L.-M. 6 0/0	338	339
25 P.-L.-M. 5 0/0	340	345
20 P.-L.-M. 4 0/0	317	315
15 P.-L.-M. fusion 3 0/0	285	288
15 P.-L.-M. fus. 3 0/0 n.	276	276
12 50 P.-L.-M. 2 1/2 0/0	251	253
30 P.-L.-M. 6 0/0 1921	394	394
30 Midi 6 0/0	407	415
25 Midi 5 0/0	344	349
20 Midi 4 0/0	305	311
15 Midi 3 0/0	279	279
15 Midi 3 0/0 nouveau	278	278
12 50 Midi 2 1/2 0/0	256	256
30 Nord 6 0/0 1921	378	380
25 Nord 6 0/0 (Série F)	393	399
25 Nord 5 0/0 (Série E)	329	329 75
20 Nord 4 0/0 (Série D)	323	323
15 Nord 3 0/0	290	290
15 Nord 3 0/0 Louv. (S.B.)	283	275
12 50 Nord 2 1/2 0/0 (S.C.)	270	271
30 Nord 6 0/0 1921	384	373
30 Orléans 6 0/0	400	404
25 Orléans 5 0/0	354	355 50
20 Orléans 4 0/0	305	303 50
15 Orléans 3 0/0	303	304 50
15 Orléans 3 0/0 1884	275	275
12 50 Orléans 2 1/2 0/0 1895	236	236
30 Orléans G. C. 3 0/0 1855	277	275
30 Orléans G. C. 6 0/0 1921	280	280
15 Ouest 3 0/0	284	288
15 Ouest 3 0/0 nouveau	278	278
12 50 Ouest 2 1/2 0/0	253	252

Valeurs étrangères

4 0/0 Japon 4 0/0 1905	265 50	250
4 0/0 Japon 4 0/0 1910	173 50	173 50
25 5 0/0 Brésil 5 0/0 1909	428	428
5 0/0 Brésil 5 0/0 1914	428	428
3 1/2 0/0 Italie 3 1/2 0/0	61 50	59 60
Russe consolidé 4 0/0	23 55	22 35
Russe 3 0/0 or 1891-94	16 75	16 25
Russe 3 0/0 or 1896	16	15 85
Russe 3 1/2 0/0 or 1894	16 80	16 40
Russe 5 0/0 1906	26 20	26 35
Russe 4 1/2 0/0 1909	18 70	18 45
4 0/0 Serbe 4 0/0 amort. 1895	52 50	52 50
Turquie Dette Ottom.	53 45	51 60
Turquie Ott. 5 0/0 1914	29 05	29 70

Bibliographie

LA FEMME ET L'ENFANT

Lire dans le N° 133 de la Femme et l'Enfant qui vient de paraître :

Une question d'hygiène domestique et sociale : la machine à laver la vaisselle, J.-L. Breton, ancien ministre. — En montant la Côte, la Mouchette du Coche. — Un fait ; Préparons-nous à bien choisir nos maîtres, Paul Coquemard. — Monsieur Roubichon (5^e article), Jean Gaumont et Camille Cè. — Alcoolisme et Natalité : Réponse à une calomnie, Emile Bocquillon. — La Vie intellectuelle et morale : Le Billet de l'Oncle ; le Théâtre ; le Cinéma ; les Livres. — Variétés : La Semaine sainte : Processions et fêtes populaires, Irénée Le Doré. — A l'occasion de Pâques : la chanson de « Bricou », Marc Sue. — Carnet de Quinzaine, G.-G. Rose-Goudin. — Petits Travaux, grandes Economies ou l'Art de se passer des Autres, Maître Jacques, Foyer des Familles nombreuses de Paris et des Régions parisiennes, Victor Hautefeuille. — La Corbeille à Ouvrage, Mireille. — Un peu de Médecine, beaucoup d'Hygiène, D^r P.-M. Weil. — Le bel avenir de nos enfants, Marc Sue. — La page de l'Hygiène, de l'Assistance et de la Prévoyance sociales, Thérèse Casevitz. — Tribune libre : les châtiments corporels, C. A. L. — Le Coin des Mamans : Puériculture ; Education, M. Comolet-Sue. — La Mode pour les Petits et pour les Grands, Ariane. — Notre cours pratique de langues vivantes : l'Espagnol (16^e leçon), Henri Billemont. — Economie ménagère et domestique : Nos Interviews culinaires ; Cours d'Enseignement ménager ; l'Infirmière à la Maison ; à la Ferme et au Jardin ; Petites Notes de Savoir-Vivre. — La Vie financière, Léon Vigneault. — Feuilleton : Cœur pensif ne sait où il va, Paul Bourget.

Abonnements : 24 francs par an, donnant droit à UNE assurance gratuite de 5.000 francs contre les accidents. Adresser les abonnements, 29, rue de Tournon, Paris (VI^e). Envoi de spécimen gratuit sur demande.

L'OPINION

Revue de la Semaine illustrée
Paraissant tous les Vendredis
Sommaire du N° 45 (Nouvelle série)
Editorial : Auspices favorables. — Ce qu'on dit : Face au « Lion populaire ». — Le roi et la reine de Roumanie à Paris. — Le prince Roland Bonaparte. — Au concours hippique. — Qui a eu l'idée de la Croix de guerre, etc... — Affaires Intérieures : Trygée. — La situation politique et électorale : France électorale : situations nouvelles. — L. Marcellin : Les causes de l'échec relatif de la législation 1919-1924. — Pierre Villette : Le Parlement. — Un discours de M. Poincaré. — La politique dans les départements — Législation électorale. — Affaires Extérieures : Jacques Chastenet : La Russie, l'Europe et

nous. — Affaires Economiques : Lucien Romier : Vers le rajustement de notre doctrine économique. — Littérature : André Thérive : Les romans de M. André Beaunier. — Robert Bourget-Paileron : Le centenaire de Byron. — Théâtre : Etienne Rey : « Le Bossu ». « La Féerie amoureuse ». — Arts : Pierre du Colombier : Degas coloriste. — Vie Sportive. — Bourse.

LES FEMMES DE GOUT
trouvent dans
PARIS-BRODERIE
En vente partout le N° : 4 fr.
LES PLUS JOLIS
DESSINS DE BRODERIE
GRANDEUR D'EXECUTION
AVEC DESSINS
Décalquables
AU FER CHAUD
(Procédé Breveté)

Mesdames,
Vous n'êtes peut-être pas toutes de parfaites maîtresses de maison ni des femmes d'intérieur accomplies. Mais vous pouvez toutes le devenir grâce aux Publications François Tedesco
39, Boulevard Raspail, Paris (7^e)
Si vous désirez vous en convaincre il vous suffira de nous retourner le bon et dessous et vous recevrez gratuitement notre « POCHETTE SPECIMEN » contenant :
1^o un numéro du Journal des Ouvrages de Dames ;
2^o un numéro de La Femme Chez Elle ;
3^o un numéro de Mon Aiguille ;
4^o une planche de dessins décalquables au fer chaud.
Joindre 0 fr. 50 en timbres pour le port.

Bon retour du « Journal du Lot » à retourner sous enveloppe affranchie aux
Publications François TEDESCO
39, Boulevard Raspail, Paris (7^e)
Je désire recevoir, à titre gracieux, votre « POCHETTE SPECIMEN » contenant un exemplaire de chacun des publications : « Journal des Ouvrages de Dames », « La Femme Chez Elle », « Mon Aiguille » et un spécimen de vos planches de dessins décalquables au fer chaud. Joindre 0 fr. 50 pour le port.
Nom :
Adresse :
Date et Signature :

Chemin de fer de Paris à Orléans

Facilités pour la livraison à domicile des bagages dans Paris.

Les voyageurs désireux de faire livrer leurs bagages à domicile dans Paris sont invités, dans leur intérêt, et en vue de faciliter la remise rapide des dits bagages, à le faire connaître dès la gare de départ.

A l'arrivée, ils présentent leur bulletin à un bureau spécial installé dans la salle des bagages des gares du Quai-d'Orsay ou d'Austerlitz en remettant leur commande de livraison et, le cas échéant, leurs clés s'ils ne veulent point assister eux-mêmes à la visite de l'Octroi.

Ils peuvent ainsi gagner ensuite leur domicile débarrassés de tout souci.

LA PHOSPHIODE GARNAL

remplace avantageusement l'HUILE de FOIE de MORUE et les préparations iodotanniques phosphatées

Pour la guérison des :
ENFANTS FAIBLES, PERSONNES DELICATES
Malades, Grippés et Convalescents

LYMPHATISME : Glandes, Gourmes des enfants, Sécrétion purulente des yeux et des oreilles.

MALADIES DES OS : Rachitisme, Scrofule des enfants.

MALADIES DE LA POITRINE : Coqueluche, Toux persistante, Grippe, Bronchite, Asthme, Catarrhe chronique, Angine de poitrine, Tuberculose.

ANÉMIE : Faiblesse générale, Manque d'appétit, Formation difficile des jeunes filles, Règles anormales ou douloureuses, Désordres de l'âge critique.

NEURASTHÉNIE. — CONVALESCENCE : des maladies infectieuses, Grippe, Influenza, Fièvre typhoïde.

La Phosphiode GARNAL et le Corps Médical

Le D^r ORTEL
Ancien Interne des Hôpitaux de Paris
Docteur en Médecine de la Faculté de Paris
écrit :

« Le RECONSTITUANT et le DÉPURATIF le plus énergique et le plus agréable est sans contredit la PHOSPHIODE GARNAL. C'est de l'Huile de Foie de Morue concentrée et débarrassée des corps gras qui la rendent indigeste et désagréable à prendre.

Chaque flacon de PHOSPHIODE GARNAL renferme les principes dépuratifs et fortifiants contenus dans cinq litres d'Huile de Foie de Morue associés à du Phosphate de Chaux assimilable et à de l'Iode à l'état naissant.

La PHOSPHIODE GARNAL fortifie les enfants faibles, fait disparaître les engorgements ganglionnaires, fortifie les os. C'est le grand remède contre l'Anémie et les Pâles couleurs. Son action réconfortante sur le système nerveux en fait un spécifique contre la neurasthénie.

Par son Iode, elle s'impose aux personnes atteintes de rhumatismes, de bronchites aiguës ou chroniques, et de toutes les affections de poitrine. Administrée aux convalescents, elle hâte le retour des forces, stimule l'appétit, fortifie les bronches. »

Regis. Com. Cahors, N° 32.

Prix du flacon : 10 francs. — Grandeur unique.

IMPRIMERIE A. COUESLANT

(Personnel intéressé)

CAHORS (Lot)

INSTALLATION MODERNE

ATELIER PRINCIPAL :
1, Rue des Capucins

ANNEXE :
4, Rue Frédéric-Suisse

21 PRESSES

LIVRAISON RAPIDE PRIX MODÉRÉS

